

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00584 Numéro SIREN : 383 732 971 Nom ou dénomination : A.D.V.
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2020 sous le numéro de dépôt 2611

Greffe du tribunal de commerce de Reims



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/2611

Déposant :

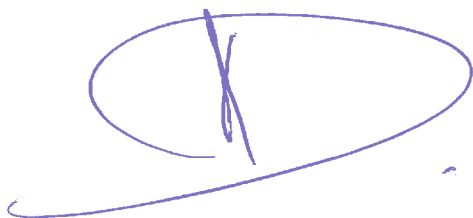
Nom/dénomination : A.D.V.

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 383 732 971

N° gestion : 1991 B 00584

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



Comptes annuels

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS A.D.V.

La Maladrie
51150 BISSEUIL
Tél. 03 26 52 33 44
Fax. 03 26 58 94 00
APE : 0121Z -
Siret : 38373297100023

M MAZARS

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@mazars.fr

Web : www.mazars.fr



 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Faits caractéristiques	13
Notes sur le bilan	14
Notes sur le compte de résultat	23
Autres informations	24

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 567 144	65 988	3 501 155	399 547
Constructions	311 876	90 497	221 380	236 626
Installations techniques, matériel et outillage industriels	470 450	465 627	4 823	10 435
Autres immobilisations corporelles	120 817	93 214	27 603	36 662
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5		5	5
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	15 000		15 000	15 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 485 291	715 326	3 769 965	698 275
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	68 621		68 621	103 105
Produits intermédiaires et finis	1 310 791		1 310 791	1 511 051
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	589 373		589 373	673 751
Autres créances	10 815		10 815	3 213
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	274 349		274 349	972 280
Charges constatées d'avance (3)	782		782	709
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 254 732		2 254 732	3 264 109
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 740 023	715 326	6 024 696	3 962 384
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

4

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	196 348	196 348
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	105 452	105 452
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 635	19 635
Réserves statutaires ou contractuelles	3 178 483	3 127 659
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	230 177	152 082
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		77 800
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 730 094	3 678 976
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 115 991	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 603	168 308
Dettes fiscales et sociales	114 008	109 527
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 573
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 294 602	283 408
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 024 696	3 962 384
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 588 333	
(1) Dont à moins d'un an (a)	706 269	283 408
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	1 014 370	905 634
Production vendue (services)	49 385	45 546
Chiffre d'affaires net	1 063 754	951 180
Dont à l'exportation		
Production stockée	-234 744	-21 595
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	24	742
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	829 034	930 327
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	33 896	43 317
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	355 401	505 260
Impôts, taxes et versements assimilés	10 393	4 530
Salaires et traitements	89 345	101 120
Charges sociales	31 516	31 541
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	34 885	42 964
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10 009	10 002
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	565 446	738 734
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	263 589	191 592
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 437	4 465
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 437	4 465
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	29 816	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	29 816	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-26 379	4 465
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	237 210	196 058

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezennes

Tél. 03.26.79.75.00

6

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 391
Sur opérations en capital		9 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	77 800	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	77 800	10 391
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 202	4 382
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 202	4 382
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	75 598	6 009
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	82 631	49 984
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	910 272	945 183
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	680 095	793 101
BENEFICE OU PERTE	230 177	152 082
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.D.V.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 6 024 696 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 230 177 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 5 à 50 ans
- * Installations techniques : 4 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

M A Z A R S

MAZARS

37 Rue René Cassin
61430 Bezannes

Tél. 03.25.79.75.00

10

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les travaux encours ou avances aux cultures sont valorisées par application :

- de la méthode des coûts de production réels (R1 et R2) comprenant les consommations, les charges indirectes de production, les avantages des biens concourant à la production
- ou de la méthode d'évaluation mixte avec deux variantes (M1 et M2), reposant sur l'évaluation forfaitaire de certains frais.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a acquis en avril 2019 une grande partie des vignes qu'elle exploitait jusqu'à présent en fermage. Cette acquisition s'est faite moyennant le paiement au comptant d'une somme de 1 300 000 € et le paiement du sode du prix sous forme d'une rente viagère de 127 000 € par an.

Les frais relatifs à cette acquisition ont été passés en charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	462 144	3 105 000		3 567 144
- Constructions sur sol propre	311 876			311 876
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	468 876	1 574		470 450
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 310			17 310
- Matériel de transport	99 286			99 286
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 220			4 220
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 363 712	3 106 574		4 470 287
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5			5
- Autres titres immobilisés	15 000			15 000
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15 005			15 005
ACTIF IMMOBILISE	1 378 717	3 106 574		4 485 291

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 106 574		3 106 574
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 106 574		3 106 574
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	62 597	3 391		65 988
- Constructions sur sol propre	75 250	15 247		90 497
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	458 441	7 187		465 627
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 777	659		14 435
- Matériel de transport	67 170	8 043		75 213
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 208	358		3 566
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	680 442	34 885		715 326
ACTIF IMMOBILISE	680 442	34 885		715 326

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I				
Production				
Produits intermédiaires	376 188	376 188		
Produits finis	934 603	1 134 863		200 260
Produits résiduels				
Autres				
Total II	1 310 791	1 511 051		200 260
Production en cours				
Produits	68 621	103 105		34 484
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III	68 621	103 105		34 484
Production stockée				234 744

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 600 970 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	589 373	589 373	
Autres	10 815	10 815	
Charges constatées d'avance	782	782	
Total	600 970	600 970	

Produits à recevoir

	Montant
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	901
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	230
BANQUE - INTERETS COURUS A RECEVOIR	2 750
Total	3 881

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 196 348,00 Euro décomposé en 514 titres d'une valeur nominale de 382,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	514	382,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	514	382,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	152 082
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	152 082
Affectations aux réserves	50 824
Distributions	101 258
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	152 082

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	196 348				196 348
Primes d'émission	105 452				105 452
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	19 635				19 635
Réserves générales	3 127 659	50 824			3 178 483
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	152 082	-152 082	230 177		230 177
Dividendes		101 258			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées	77 800			77 800	
Total Capitaux Propres	3 678 976		230 177	77 800	3 730 094

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	77 800		77 800	
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	77 800		77 800	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			77 800	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 294 602 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 115 991	527 658	508 000	1 080 333
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 603	64 603		
Dettes fiscales et sociales	114 008	114 008		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 294 602	706 269	508 000	1 080 333
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 800 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	84 667			
(**) Dont envers Groupe et associés	400 658			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	10 180
ASSOCIES - INTERETS COURUS	3 340
DETTE PROV. PR CONGES A PAYER	5 235
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	1 985
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 886
Total	22 626

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	782		
Total	782		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 000 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 437 Euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.



MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75 00

24

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

A.D.V.
Société par actions simplifiée au capital de 196 348 euros
Siège social : La Maladrie, 51150 BISSEUIL
383 732 971 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 230 176,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	230 176,59 euros
A titre de dividendes	51 400,00 euros
Soit 100,00 euros par action	
Le solde	----- 178 776,59 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 357 259,57 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



[Handwritten signature]

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 49 400,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

10 280,00 euros, soit 20,00 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 9 880,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

384 986,00 euros, soit 749,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 980,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 370 006,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

101 258,00 euros, soit 197,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3 940,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 97 318,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

La société LE CHENE

A.D.V.
Société par Actions Simplifiée
au capital de 196.348 euros
La Maladrie
51150 BISSEUIL

RCS REIMS 383 732 971

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

FCN

Société Anonyme au capital de 10.758.176 €
Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Reims
Siège social : 45, rue des Moissons 51100 Reims
RCS Reims 337 080 089

FCN Epernay – 2, rue Léger Bertin 51200 EPERNAY - 03.26.54.14.44

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A.D.V.
La Maldrie
51150 BISSEUIL
RCS REIMS 383 732 971

Aux Associés,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance des comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

V. INFORMATION RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

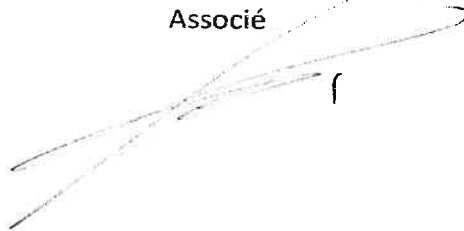
d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Epernay, le 5 juin 2020

FCN,

Jean-Michel FRANCOIS
Associé



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✱ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✱ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✱ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✱ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de

son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✱ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

A.D.V.
La Maladrie
51150 BISSEUIL
RCS REIMS 383 732 971



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 567 144	65 988	3 501 155	399 547
Constructions	311 876	90 497	221 380	236 626
Installations techniques, matériel et outillage industriels	470 450	465 627	4 823	10 435
Autres immobilisations corporelles	120 817	93 214	27 603	36 662
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5		5	5
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	15 000		15 000	15 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 485 291	715 326	3 769 965	698 275
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	68 621		68 621	103 105
Produits intermédiaires et finis	1 310 791		1 310 791	1 511 051
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	589 373		589 373	673 751
Autres créances	10 815		10 815	3 213
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	274 349		274 349	972 280
Charges constatées d'avance (3)	782		782	709
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 254 732		2 254 732	3 264 109
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 740 023	715 326	6 024 696	3 962 384
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezanne

Tél. 03.26.79.75.00

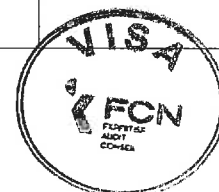
Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



LH

Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	196 348	196 348
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	105 452	105 452
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 635	19 635
Réserves statutaires ou contractuelles	3 178 483	3 127 659
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	230 177	152 082
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		77 800
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 730 094	3 678 976
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 115 991	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 603	168 308
Dettes fiscales et sociales	114 008	109 527
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 573
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 294 602	283 408
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 024 696	3 962 384
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 588 333	
(1) Dont à moins d'un an (a)	706 269	283 408
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

7

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	1 014 370	905 634
Production vendue (services)	49 385	45 546
Chiffre d'affaires net	1 063 754	951 180
Dont à l'exportation		
Production stockée	-234 744	-21 595
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	24	742
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	829 034	930 327
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	33 896	43 317
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	355 401	505 260
Impôts, taxes et versements assimilés	10 393	4 530
Salaires et traitements	89 345	101 120
Charges sociales	31 516	31 541
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	34 885	42 964
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10 009	10 002
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	565 446	738 734
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	263 589	191 592
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 437	4 465
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 437	4 465
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	29 816	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	29 816	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-26 379	4 465
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	237 210	196 058

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezaunnes

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 391
Sur opérations en capital		9 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	77 800	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	77 800	10 391
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 202	4 382
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 202	4 382
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	75 598	6 009
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	82 631	49 984
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	910 272	945 183
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	680 095	793 101
BÉNÉFICE OU PERTE	230 177	152 082
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

9

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



LH

Annexe



LH

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.D.V.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 6 024 696 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 230 177 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 5 à 50 ans
- * Installations techniques : 4 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



M  M A Z A R S

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

12

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les travaux encours ou avances aux cultures sont valorisés par application :

- de la méthode des coûts de production réels (R1 et R2) comprenant les consommations, les charges indirectes de production, les avantages des biens concourant à la production
- ou de la méthode d'évaluation mixte avec deux variantes (M1 et M2), reposant sur l'évaluation forfaitaire de certains frais.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018



 MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a acquis en avril 2019 une grande partie des vignes qu'elle exploitait jusqu'à présent en fermage. Cette acquisition s'est faite moyennant le paiement au comptant d'une somme de 1 300 000 € et le paiement du sode du prix sous forme d'une rente viagère de 127 000 € par an.

Les frais relatifs à cette acquisition ont été passés en charges de l'exercice.

 MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03 26 79 75 00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	462 144	3 105 000		3 567 144
- Constructions sur sol propre	311 876			311 876
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	468 876	1 574		470 450
- Installations générales, agencements aménagement divers	17 310			17 310
- Matériel de transport	99 286			99 286
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 220			4 220
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 363 712	3 106 574		4 470 287
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5			5
- Autres titres immobilisés	15 000			15 000
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15 005			15 005
ACTIF IMMOBILISE	1 378 717	3 106 574		4 485 291

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 106 574		3 106 574
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 106 574		3 106 574
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	62 597	3 391		65 988
- Constructions sur sol propre	75 250	15 247		90 497
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	458 441	7 187		465 627
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 777	659		14 435
- Matériel de transport	67 170	8 043		75 213
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 208	358		3 566
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	680 442	34 885		715 326
ACTIF IMMOBILISE	680 442	34 885		715 326

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00



18

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I				
Production				
Produits intermédiaires	376 188	376 188		
Produits finis	934 603	1 134 863		200 260
Produits résiduels				
Autres				
Total II	1 310 791	1 511 051		200 260
Production en cours				
Produits	68 621	103 105		34 484
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III	68 621	103 105		34 484
Production stockée				234 744

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezanne

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 600 970 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	589 373	589 373	
Autres	10 815	10 815	
Charges constatées d'avance	782	782	
Total	600 970	600 970	

Produits à recevoir

	Montant
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	901
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	230
BANQUE - INTERETS COURUS A RECEVOIR	2 750
Total	3 881

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 196 348,00 Euro décomposé en 514 titres d'une valeur nominale de 382,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	514	382,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	514	382,00

 MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	152 082
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	152 082
Affectations aux réserves	50 824
Distributions	101 258
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	152 082

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	196 348				196 348
Primes d'émission	105 452				105 452
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	19 635				19 635
Réserves générales	3 127 659	50 824			3 178 483
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	152 082	-152 082	230 177		230 177
Dividendes		101 258			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées	77 800			77 800	
Total Capitaux Propres	3 678 976		230 177	77 800	3 730 094

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	77 800		77 800	
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	77 800		77 800	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			77 800	



MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 294 602 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 115 991	527 658	508 000	1 080 333
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 603	64 603		
Dettes fiscales et sociales	114 008	114 008		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 294 602	706 269	508 000	1 080 333
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 800 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	84 667			
(**) Dont envers Groupe et associés	400 658			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	10 180
ASSOCIES - INTERETS COURUS	3 340
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	5 235
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	1 985
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 886
Total	22 626

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezanne

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	782		
Total	782		



24

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezaumes

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 000 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



25

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

Les activités ont commencé à être affectées par les conséquences de la crise sanitaire COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 437 Euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

MAZARS

MAZARS

37 Rue René Cassin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



26



[Signature]